

Remplir le PAP Lycée en toute simplicité

Le principe du PAP :

Le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) est destiné à notifier les aménagements auxquels peut avoir droit votre enfant. Il est évident que les aménagements **proposés** ne seront mis en place qu'à la demande de l'élève et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des matières et des réussites et difficultés **quotidiennes** rencontrées par celui-ci. Chaque mesure ne sera mise en place que si l'enseignant est convaincu de son **utilité immédiate et à long terme** pour votre enfant et dans la mesure où il a les **moyens** techniques de la mettre en place.

La composition du PAP :

C'est un document de 5 pages en ce qui concerne les lycéens. Il est rempli par la famille, les professionnels de santé, l'équipe pédagogique et le chef d'établissement.

Remplir le PAP

Pour le moment :

Vous venez de recevoir les pages 1 et 2 du document :

- Remplissez les parties identifiées en **bleu** (page 1 et début de page 2)
- Un des professionnels de santé qui suit l'enfant ou le médecin de famille remplit la partie identifiée en **vert** (bas de page 2)

Envoyez ensuite ces 2 pages accompagnées des bilans réalisés par des professionnels de santé (orthophoniste, orthoptiste, psychologique etc...) au secrétariat du lycée.

Par la suite :

L'équipe pédagogique remplira la suite du PAP en proposant des aménagements qui faciliteront les apprentissages et la réussite de votre enfant. Une rencontre vous sera éventuellement proposée afin d'ajuster au mieux ces aménagements.

Vous serez invité à venir au lycée signer ce document complet afin que celui-ci soit mis en œuvre pour l'année scolaire. Une copie du document vous sera remise.

Le PAP est valable 1 année ; il peut être cependant ajusté au cours de l'année si besoin.

*A noter que les **demandes d'aménagements à l'examen** doivent être élaborées dès la rentrée de la classe de Première pour le baccalauréat. Les bilans médicaux doivent être datés de moins d'un an à la date de l'envoi au Rectorat (novembre de l'année de Première).*

Merci de vous rapprocher du secrétariat du lycée pour l'obtention du dossier de demande.



14, rue Alfred de Musset 30100 ALES
Tel : 04.66.30.11.77
Fax : 04.66.86.17.93



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE LYCEE

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

L'élève

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../.....

Représentants légaux

Mère :

Adresse :

.....

.....

N° de téléphone :

04/.....

06/.....

Adresse courriel :

.....@.....

Père :

Adresse :

.....

.....

N° de téléphone :

04/.....

06/.....

Adresse courriel :

.....@.....

Professionnels	Fréquence des visites
Orthophoniste :
Orthoptiste :
Ergothérapeute :
Psychologue :
Aide aux devoirs :
Autre :
Autre :
Autre :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par un des professionnels qui suivent l'élève ou le médecin de famille)

- Points d'appui pour les apprentissages :

.....

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

.....

Signature et cachet du professionnel de santé :

AMENAGEMENTS ENVISAGES PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limitier la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			

Évaluations :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Devoirs :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)			

Français :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			

Mathématiques :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)			
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie			

Langues vivantes :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Évaluer plutôt à l'oral			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			

Histoire / géographie :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Utiliser les supports chronologiques			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			

Expression artistique :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

Éducation physique et sportive :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle

Autres aménagements et adaptations :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle

Autres éléments (pistes pour améliorer le travail à la maison et/ou la qualité de l'attention et du travail en classe, autre...) :

.....

.....

.....

.....

.....

	Signature des parents	Prénom, nom signature du professeur principal	Signature et tampon du chef d'établissement
Date : / / 20.....			
Date : / / 20.....			
Date : / / 20.....			
Date : / / 20.....			

Bilan des aides apportées au lycée :

- Aménagements profitables à l'élève :

.....

.....

.....

.....

.....

- Aménagements n'ayant pas atteints les objectifs escomptés :

.....

.....

.....

.....

.....